



Mission

Accompagnement à l'élaboration du rapport de durabilité de votre entreprise

Objectifs :

- Respecter vos obligations réglementaires
- Evaluer la Double matérialité
- Renforcer la transparence
- Soutenir une stratégie durable
- Faciliter l'accès au financement durable
- Stimuler l'engagement interne et externe

Notre démarche :

Notre démarche se fait en 2 étapes et repose sur :

- L'analyse du périmètre
- L'analyse des données à collecter à partir de l'analyse de double matérialité
- Paramétrage de l'outil et organisation de la collecte
- Consolidation des données et vérification de cohérence
- Elaboration du rapport de durabilité

Etape 1

Réunion de lancement

- ✓ Présentation de la méthodologie
- ✓ Définition du périmètre

Définition des éléments clés de la CSRD

- ✓ Description du modèle d'affaires et de la chaîne de valeur
- ✓ Réalisation de la matrice de double matérialité

Etape 2

Collecte des données

- ✓ Accompagnement dans la collecte des données dans l'outil de notre partenaire

Etablissement du rapport de durabilité

- ✓ Réalisation d'un rapport de durabilité complet, conforme aux normes ESRS et auditable par votre commissaire aux comptes.

Tarif :

sur devis - Consultez notre équipe dédiée